

MAIRIE de COURPALAY



A: Mesdames et Messieurs les élus
majoritaires de Courpalay

28-s Rue de Champrenard
B.P. 3 - 77540 COURPALAY

Tél. : 01 64 25 64 40

Fax : 01 64 42 95 72

Courpalay le 8 juillet 2011

objet: demande de réunion du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 17 juin dernier, parvenu sur mon bureau le 20 juin, vous me faites part de vos exigences pour la tenue rapide d'un conseil municipal. Avant d'aller plus loin dans la réponse à votre courrier, sachez que c'est la première demande réellement motivée que je reçois. La première avait été adressée au Sous-préfet de Provins! La deuxième n'indiquait aucune motivation, sinon que le budget n'avait pas été voté! La troisième, je dois le préciser, est un est un véritable procès d'intentions et un tissu de mensonges que je qualifierais de diffamatoire.

Permettez-moi tout d'abord de rejeter en bloc toutes vos accusations totalement infondées qui ne sont que le fruit d'une haine exaspérée qui perdure de très longue date. Mesdames Champenois, Joué et Monsieur Jacoulot en particulier n'ont en réalité jamais accepté le résultat des élections municipales de 2008. Ces gens à qui je dois faire confiance aujourd'hui, n'ont pas ménagé leur peine pour déstabiliser les réunions du conseil par leur violences verbales et leur petit jeu d'intimidation auprès des élus de la première heure et du personnel communal. Les provocations incessantes, les polémiques et la défiance envers l'autorité du Maire étaient et sont encore le lot quotidien. Comble d'ironie, d'ennemis jurés de Madame Garnot avant 2008 ils se sont ralliés à elle et son équipe pour faire barrage à l'action des conseillers municipaux d'alors et réclamer déjà ma démission.

A ce jour, hormis Mme Pignoux-Guillotini et Monsieur Fourtier qui lui s'intéresse aux problèmes de l'eau, personne ne vient en mairie pour travailler. Mesdames Champenois et Joué, encore elles, ne passent que pour faire tapisserie et bavarder avec les secrétaires autour d'un café. Surprenant pour des personnes qui se plaignent constamment de ne pouvoir entrer à la mairie? Pour ma part j'assure en moyenne 8 à 10 heures de travail quotidien, ce que aucun maire n'a fait jusqu'à présent. Je suis totalement disponible et veille en permanence sur le bon fonctionnement de la mairie.

Il y a des dossiers urgents à traiter. Il faut bien que quelqu'un s'en occupe. Sous prétexte que je vous en refuse l'accès (bien pauvre excuse), vous bloquez des décisions capitales pour l'avenir de Courpalay. Jamais et j'insiste bien jamais, je n'ai refusé l'accès au moindre document. Il y a une procédure à suivre point c'est tout. Trop de documents ont disparu ou n'ont jamais été remis à leur place pour les laisser aujourd'hui à la porté de tout à chacun sans être notifié.

Vous me parlez de rejet systématique de divers projets que vous m'auriez proposé? Je suis très étonné de cette remarque que je trouve particulièrement déplacée n'ayant jamais vu le moindre dossier concret déposé sur mon bureau. A moins que vous vouliez parler de la fête de la musique et de la brocante que Madame Champenois devait organiser et sur lesquelles elle a montré la limite de ses compétences et son manque d'organisation. Quant aux travaux d'infrastructures que les courpalais appellent de tous leurs vœux, vous ne semblez pas trop préoccupés des conséquences néfastes de votre refus de délibérer sur chacun des projets qui vous ont été présentés et sur lesquels l'ancienne équipe a travaillé pendant trois ans.

Je vous rappelle qu'il s'agit de projets structurants pour notre village (station d'épuration, réfection de la D 201 qui traverse Courpalay, contrat triennal de voirie) dont la réalisation devait commencer ce troisième trimestre. Votre arrogance, votre mépris pour les habitants de Courpalay et cette hargne à vouloir me destituer comme préalable à toutes discussions vous font cruellement oublier vos responsabilités et vos devoirs.

Vous dites ne pas connaître les finances réelles de notre commune. Vous avez pourtant participé à quatre réunions de travail, enfin ceux qui ont bien voulu se déplacer, pour préparer le budget ensemble. Nous avons épluché les comptes 2010 à la loupe et construit le prévisionnel 2011 en tenant compte des contributions de chacun. Vous avez appris ce qu'est la différence entre un bon de commande et un bon de livraison, entre le M 49 et le M 14. Je vous ai remis une liste des définitions de tous les sigles utilisés dans la collectivité territoriale. Je vous ai expliqué que nous étions très dépendant de la comptable itinérante du centre de gestion en l'absence de Maryline Rieant arrêtée pour longue maladie. Je vous ai même proposé d'élaborer le budget vous même. Bien entendu pas de réponse de ce côté là!. Je crois qu'il est temps de cesser vos jérémiades et commencer enfin à travailler sérieusement.

Votre liste s'intitule, je cite: sauvons Courpalay. Mais de quoi donc voulez vous sauvez notre village? Qui y a il de si différent dans la politique communale d'un village de 1 400 habitants entre des élus? Pourquoi n'aviez vous jamais manifesté autant d'impatience avec votre ancien maire et néanmoins très bonne amie pour certains, qui elle, avec Madame Jacoulot sa première adjointe, a laissé notre village à l'abandon et n'était jamais présente en mairie? Est il nécessaire de faire un historique sur vos liens avec ces dernières et la manipulation qu'elles orchestrent aujourd'hui? Peut-être que les

responsables départementaux que vous mettez en copie sur chacun de vos courriers comprendraient mieux les causes de ce travail de sape et de déstabilisation que vous avez entrepris depuis si longtemps? Vous avez décidé de saborder tous les efforts d'une équipe volontaire qui s'était dévouée à sa commune, pour assouvir votre soif de vengeance. On se croirait replongé dans un temps lointain, où la bêtise giffait l'intelligence au détriment de l'intérêt collectif.

Mon analyse ne serait pas complète si je n'évoquais pas les graves accusations que vous portez sur mes largesses avec les dépenses communales et mes libertés avec les procédures légales. Comme d'habitude vous alimentez la polémique en paradant des contre-vérités. Les 35 000 € prévus en honoraires, couvrent, vous le savez très bien, 20 000€ pour le cabinet Roux, l'expert qui nous a représenté durant toutes les négociations avec la compagnie d'assurances Groupama, suite à l'incendie criminelle du gymnase. Ce montant couvre également les frais de justice pour les plaintes que j'ai déposées pour les agressions physiques subies par Monsieur Garnot (2 côtes cassées) et Monsieur Giordano, un voyou notoire de Courpalay, qui n'en est pas à son premier méfait (rééducation de l'épaule gauche pendant plusieurs mois). N'oublions pas la plainte pour harcèlement moral de Madame Mouillard, belle fille et fille de M. et Mme Alain Jacoulot (comme c'est bizarre!), qui elle n'a pas supporté la réorganisation des bureaux survenue dès mon élection. Son absentéisme hors norme met en sérieuse difficulté le bon fonctionnement de nos services. Il y a aussi les blogs diffamatoires et les caricatures racistes de vos amis Gorel et Ceberrero. Mais eux au moins ont eu l'intelligence de signer un accord avant délibération du tribunal. Mais je suppose que tout cela ne vous intéresse pas. Vous avez pris fait et cause pour tous ces gens, malgré les explications que j'ai tenté vainement d'apporter et les violences verbales que je subis chaque jour de vos partisans.

Vous essayez vainement de me faire passer pour un mauvais gestionnaire de notre commune. Je vous rappelle que malgré les dépenses nécessaires pour l'avenir de Courpalay, école maternelle, études pour la construction de la station d'épuration, comme pour le contrat triennal de voirie ou encore notre participation de 140 000€ pour la réhabilitation de D 201, nous avons toujours terminé les exercices comptables en excédent. Dois-je vous préciser une nouvelle fois les économies annuelles réalisées depuis ma prise de fonction. Retrait du Syndicat de la crèche (25 000€), transfert de la piscine à l'intercommunalité (60 000€ minimum), réduction de la prime d'assurances (10 000 €), réduction de la masse salariale avec le départ en retraite d'un cantonnier (20 000€) pour ne citer que ces exemples.

Je vais en rester là pour l'instant. Il y aurait bien d'autres choses à dire, mais franchement cela en vaut-il pas la peine tant le fossé est énorme avec certains d'entre vous?

Vous êtes certes en majorité aujourd'hui! Mais elle est toute relative. On ne peut pas exclure des revirements. Certains d'entre vous sont bien placés pour le savoir. Les alliances se font et se défont. J'ai été élu comme vous par une majorité de Courpalien qui attend autre chose que l'image pitoyable et déplorable que vous donnez de notre village.

Ce n'est pas ceux qui font le plus de bruits qui ont raison! Les accusations que vous portez sont très graves et, je le répète, relèvent de la diffamation. Je les rejettent en bloc. Vous cherchez à atteindre mon honneur et mon intégrité. Qu'avez vous proposé de constructif depuis près de six mois?

Je profite de ce courrier pour vous adresser un avertissement moral quant à l'appel que j'ai lancé pour célébrer les deux mariages du 16 juillet prochain. Aucun d'entre vous n'a daigné répondre. Votre manque de civisme est inacceptable. Vous avez des devoirs. Ne m'obligez pas à vous les rappeler. Votre méchanceté conjuguée à la bêtise m'oblige à interrompre mes congés pour ne pas pénaliser les futurs mariés.

Quoi qu'il en soit je suis en congés du 10 au 30 juillet et du 15 au 25 août. A ce propos, aucun d'entre vous n'a retourner ses dates de vacances, comme je l'ai demandé à deux reprises par mail. Comment est il possible dans ces conditions de préparer un planning des permanences pour l'été et connaître vos disponibilités? Comme partout en France la plupart des institutions sont fermées. Beaucoup de courpalien vont partir se reposer. Plus important, vous le savez, la Cour Régionale des Comptes doit vérifier et valider les positions comptables 2010 et le budget 2011. Son commissaire doit remettre prochainement un rapport à Monsieur le Sous-préfet. Compte tenu de tous ces éléments, je pense en toute logique, que nous pouvons attendre quelques semaines de plus pour l'organisation d'un conseil municipal en dehors de la période estivale. Rendez-vous est pris pour début septembre.

Je vous remercie de votre compréhension.

Bien sincèrement.



Charles SAADIA
Maire de Courpalay

copie: Monsieur le Préfet de Seine et Marne, Pierre MONZANI
Monsieur le Sous préfet de Provins, Thierry BONNET
Monsieur le Procureur de la République de Meaux, Christian GIRARD
Monsieur le député, Christian JACOB